

Conseil communal de Jalhay du 24 mars 2025

7 points ont été présentés en séance publique. A l'unanimité, le Conseil a approuvé :

- la convention de partenariat 2025 avec l'Asbl « Sport et Santé » dans le cadre des programmes « Je cours pour ma forme » et « Je marche pour ma forme ».
- le plan d'actions et la grille de décision dans le cadre des actions locales « Zéro déchet » 2025. Le but est de sensibiliser les citoyens sur l'importance de réduire sa production de déchets. Pour montrer l'exemple, les membres du Conseil ont reçu une gourde blanche réutilisable qu'ils devront remplir d'eau à la maison avant de venir au Conseil. Adieu, les bouteilles d'eau de Spa...
- les conditions et le mode de passation du marché public de services pour la désignation d'un auteur de projet pour les années 2025 à 2028 dans le cadre des travaux de voiries (montant estimé 221.000 € HTVA).
- les conditions et le mode de passation du marché public de travaux pour les travaux d'entretien de voiries forestières 2025 Route de la Bilisse et Route Farine (montant estimé : 74.684 € HTVA).
- l'acquisition d'emprises situées à Jalhay au lieu-dit « Plate et Lignez »(Bansions) du domaine public appartenant à la Région Wallonne (montant : 2800 € + frais de notaire : 750 €).
- le rapport annuel 2024 de la Commission locale de développement rural (CLDR) dans le cadre de l'Opération de développement rural (ODR).

Malgré l'avis négatif de 2 conseillers de la majorité (Michel Fransolet et Francis Lerho) et l'abstention de la présidente du CPAS, le Conseil a approuvé le montant du jeton de présence des conseillers communaux. Il s'élève dorénavant à 137,94 € au lieu de 208,07 € annoncé lors de la séance du Conseil du 27 janvier 2025 et est un montant indexé à partir de 65 €. Ce dernier semble être plus en phase avec ceux perçus ces dernières années, mais les explications administratives pour y arriver divisent toujours la majorité.

Dans les divers, nous apprenons que :

- via une question du groupe vision, notre commune compte 256 enfants de 0 à 3 ans. 42 places sont disponibles en crèches communales. A cela s'ajoutent 48 places subventionnées et 8 places non subventionnées. Au total, dans notre commune, il y a donc 98 places d'accueil à temps plein. Dans la pratique, 157 enfants sont accueillis à Jalhay, ce qui équivaut à un taux de couverture de plus de 60%... Etant donné le coût des crèches communales, la majorité ne pense pas augmenter le nombre de places.
- le groupe Vision propose à la majorité d'explorer un partenariat avec la Commune de Spa, permettant à nos habitants de bénéficier d'un tarif préférentiel à la piscine de Spa. C'est en effet une très belle idée que notre groupe AC a émise dans son programme électoral de 2024, disponible sur notre plateforme citoyenne...
- les caméras de surveillance sont mobiles et changent dès lors régulièrement d'endroit. Il n'y a pas encore eu d'analyse concernant le côté bénéfique de l'utilisation de ces caméras.

Luc Becker,

Coordinateur du groupe AC